Pour en savoir plus sur comment les désactiver, ainsi que sur notre politique en matière de protection des données

Site officiel

ÉTAT DE VAUD

vd.ch > Toutes les autorités > Grand Conseil > Séances du Grand Conseil

23_INT_26 - Interpellation Josephine Byrne Garelli et consorts au nom PLR - Interpellation: Diplômés de pays tiers.

Séance du Grand Conseil du mardi 28 février 2023, point 2.5 de l'ordre du jour

Texte déposé

Chaque année, la Suisse accueille des dizaines de milliers d'étudiants issus de pays hors Union européenne, souvent dans le domaine MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et technique) qui souffre d'une pénurie avérée de personnel qualifié. Dans son message du 19 octobre, le Conseil fédéral a décidé de simplifier les démarches pour que ces personnes puissent rester en Suisse et y travailler. Le Parlement en débattra l'année prochaine.

La situation actuelle tient du paradoxe : on se plaint d'un côté de la pénurie omniprésente de travailleurs qualifiés, mais de l'autre, la Suisse renvoie des centaines de diplômés MINT chez eux, après les avoir formés aux frais du contribuable. Le Conseil fédéral estime que chaque année, seuls 150 à 200 permis de travail sont délivrés pour les quelque 3'000 diplômés de pays tiers formés en Suisse. L'investissement dans ces professionnels avoisine les 200 millions de francs par an, souvent pour des études dans des domaines souffrant d'une pénurie avérée de personnel qualifié.

Toujours plus d'entreprises peinent à trouver les spécialistes dont elles ont besoin. Il existe pourtant des solutions simples qui pourraient aider à améliorer la situation, par exemple simplifier l'accès au marché du travail pour les citoyens de pays tiers au bénéfice d'un diplôme d'une haute école suisse.

Par la présente interpellation, j'ai l'honneur de poser la question suivante au Conseil d'État:

Combien de ressortissants de pays tiers résidant dans le canton et titulaires d'un diplôme suisse de niveau tertiaire A ou B, dans des domaines où la pénurie de main-d'œuvre qualifiée est avérée, ont la possibilité, en moyenne chaque année, de rester et de travailler en Suisse de manière simple et non bureaucratique après l'obtention de leur diplôme ?

Je remercie le Conseil d'État pour sa réponse.

Source: https://www.economiesuisse.ch/fr/articles/faciliter-lacces-au-marche-du-travail-pour-les-etudiants-de-pays-tiers-un-premier-pas

Conclusion

Ne souhaite pas développer

Liste exhaustive des cosignataires

Signataire	Parti
John Desmeules	PLR
David Raedler	VER
Jean-Franco Paillard	PLR
Anne-Lise Rime	PLR
Charles Monod	PLR
Laurence Bassin	PLR
Jean-Daniel Carrard	PLR
Aude Billard	SOC
Nicole Rapin	PLR
Gérard Mojon	PLR
Philippe Germain	PLR
Théophile Schenker	VER
Marion Wahlen	PLR
Aurélien Demaurex	V'L
Florence Bettschart-Narbel	PLR
Sergei Aschwanden	PLR
Florence Gross	PLR
Monique Hofstetter	PLR
Jean-Louis Radice	V'L
Guy Gaudard	PLR
Fabrice Tanner	UDC
Valérie Zonca	VER
Muriel Thalmann	SOC
Michael Wyssa	PLR
Denis Dumartheray	UDC

Signataire	Parti
Laurence Cretegny	PLR
Alice Genoud	VER
Elodie Golaz Grilli	PLR
Georges Zünd	PLR
Céline Baux	UDC
Marc Morandi	PLR
Jean-François Cachin	PLR
Olivier Petermann	PLR
Carole Dubois	PLR
Thierry Schneiter	PLR
Pierre-François Mottier	PLR
Marc-Olivier Buffat	PLR
Nicolas Suter	PLR
Jean-Marc Udriot	PLR
Pierre-Alain Favrod	UDC
Maurice Neyroud	PLR
Alexandre Berthoud	PLR
Carine Carvalho	SOC
Jean-Rémy Chevalley	PLR
Cloé Pointet	V'L
Patrick Simonin	PLR
Philippe Miauton	PLR

Secrétariat général du Grand Conseil

Place du Château 6 1014 Lausanne

[+41213160500](tel:+41213160500)

 $[\underline{info.grandconseil(at)vd.ch}](\underline{javascript:linkTo\ UnCryptMailto(\%27qempxs.mrjs2kverhgsrwimpDzh2gl\%27);})$

[Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse)